

**Intervention Michel LUCAS (Couëron)**  
**Groupe communiste**

**Point 15** – Programme local de l’habitat – Bilan 2010 - Approbation

Monsieur le Président, cher-e-s collègues,

Les marchés immobiliers locaux sont très actifs, l’année 2010 a été marquée par des mises en chantier record. Mais l’arrêt du PASS Foncier, la fin des crédits d’impôts sur les intérêts d’emprunts risquent de ralentir cette dynamique. Mais chacun sait ici que 74 % des achats immobiliers sont réalisés par des investisseurs, l’accession à la propriété des familles reste donc marginale.

L’amélioration du parc privé ancien est un point essentiel car l’habitat en France consomme 30% des besoins énergétiques, les rendre moins énergivores c’est aussi améliorer le pouvoir d’achat de nos concitoyens. Notre groupe montrera à quel point la réduction des financements de l’ANAH est contre productif dont les mal logés vont souffrir.

Aujourd’hui 24 000 demandes de logements sociaux sont toujours en attente dans l’agglomération, le taux de satisfaction pour ces demandes n’est que de 26%. Malgré les 1 460 logements réalisés l’an passé, les besoins sont toujours aussi grands. Il manque 7 400 logements pour que toutes les communes atteignent les 20% qu’impose la loi SRU. Comment généraliser la mixité sociale dans nos villes si d’aussi grands écarts persistent : St Herblain avec 26, 9%, Nantes 24,8% et loin derrière Vertou avec 5,5% puis Bouaye 7,03% et Basse Goulaine 7,42%... De plus, face à la crise du logement la loi SRU n’est plus à la hauteur. C’est pourquoi, les députés communistes ont déposé le 15 mars dernier une proposition de loi visant à augmenter le seuil de logements sociaux à 30% dans les zones à forte densité et à

25% sur le reste du territoire, ainsi que la multiplication par 10 des pénalités en cas de non respect de la loi. Notre groupe propose que Nantes Métropole soit dans la même démarche.

Nous demandons également l'augmentation sensible du nombre de projets pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes, des personnes âgées ou des handicapés. Une véritable volonté politique est nécessaire pour que chacun vive dans des conditions dignes. Les difficultés de logement pour les plus vulnérables se sont aggravées avec la crise, le manque d'habitation d'insertion est considérable.

Et n'oublions personne dans les objectifs du PLH, ainsi il est urgent d'élaborer une stratégie partagée pour les gens du voyage. C'est une priorité d'autant que le pouvoir en place les malmène en tentant de faire passer des lois indignes de notre République, telle la LOPPSI 2 heureusement contestée par le conseil constitutionnel. Ça et là des initiatives courageuses sont engagées, des échanges sur ce savoir faire aiderait à faire tomber des préjugés inquiétants. Dans ce sens nous souhaitons que le rapporteur, précise ici le calendrier de travail prévu pour élaborer un projet commun car chaque ville ne peut à elle seule trouver des solutions durables.

Je vous remercie de votre attention.